



Vente d'une voiture (Plainte abus de confiance et usage de faux)

Par **dream2ticia**, le **27/05/2011** à **14:02**

Bonjour,

Je résume mon problème :

J'ai vendu une voiture le 30/04/2011 à une personne (habitant à metz) qui m'a dit être sous tutelle. (J'habite EPINAL)

Avant la vente, je lui avais demandé de me payer par chèque de banque, mais celui-ci m'a dit qu'il ne pouvait pas mais que se serait un chèque certifié par le tribunal. Je lui ai alors demandé d'avoir contact avec son tuteur pour confirmer cela. Sa tutrice m'a appelé la veille de la vente pour me confirmé ces dires.

Avec l'acheteur nous avons rempli le certificat de cession et attestation de vente (pour son tuteur), j'ai fait une photocopie du certificat, attestation, de sa carte d'identité, chèque. Il m'a remis un chèque d'un montant de 5700€ à son nom signé et tamponné du tribunal et je lui ai remise les clé, certificat, carte grise barrée, ...

Dès le lendemain, j'ai ensuite déposé le chèque et le certificat de cession à la préfecture.

Le 13/05/2011, la banque m'avertit que le chèque est impayé pour cause de compte clôturé.

J'ai donc essayé de contacté l'acheteur et le tuteur en vein. J'ai effectué quelques recherche sur internet et à ma grande surprise j'ai retrouvé ma voiture en vente dans un garage professionnel (près de metz), j'ai donc été porté plainte ("abus de confiance"), les services de polices m'ont dit que cette personne était connu de leur service.

J'ai fais quelques jours plus tard une lettre au procureur pour lui faire part de mon inquiétude sur le fait que m'a voiture soit en vente près du luxembourg.

Aujourd'hui j'ai reçu le chèque original, une amie a été se renseigné au tribunal pour savoir s'il était possible d'avoir un chèque tamponné du tribunal.

Elle a été ensuite au commissariat pour ajouter le chèque au dépôt de plainte précédent. Apparemment le 2/05/2011 (premier jour ouvré), la carte grise a été effectué sous un autre nom et quelques jours plu tard (9 Mai) encore une autre fois.

J'aimerais avoir des conseils sur mes démarches, car la police n'a pas l'air de bouger, et je n'ai pas de nouvelles du procureur.

J'aimerais soit récupérer ma voiture (qui je pense n'est plus possible car pas au nom de l'acheteur) soit récupérer l'argent (qui est compliqué car je pense que l'acheteur n'est pas solvable).

Merci d'avance car je désespère.

Ps: Désolé pour mon écriture

Par **dream2ticia**, le **31/05/2011** à **13:38**

Je n'ai aucune réponse, est-ce normale ?